



Une réunion a eu lieu vendredi à Solenzara dans le but de sensibiliser les collectivités à l'utilisation du bois dans leurs commandes publiques.

/PHOTO P.-M. SANTUCCI

A elle seule, la communauté de communes de l'Alta Rocca représente 41 000 hectares de forêts composées essentiellement de pins maritimes et de feuillus. Une manne économique incontestable pour qui veut les exploiter. Et c'est dans cette optique-là que l'office de développement agricole et rural de la Corse (Odarc), en partenariat avec la coopérative forestière A Silva, a organisé une réunion avec les maires du territoire, en fin de semaine dernière, dans la salle des fêtes de Solenzara.

Le but : créer une marque déposée, témoin de la qualité du bois corse. Lignum Corsica vise donc à certifier le bois insulaire et à privilégier son utilisation dans le tissu économique local.

"Les collectivités peuvent jouer un rôle déterminant dans le projet, indique Michèle Chirat, la responsable de la cellule forêts à l'Odarc. Elles sont des décideurs incontournables de l'économie de leur microrégion mais également des partenaires des entreprises installées sur leur territoire."

Un potentiel énorme

Elles sont aussi en lien avec de gros propriétaires de forêts. Néanmoins, certains émettent parfois des réserves sur le projet et les promesses. *"On nous a souvent servi le scénario magnifique de la filière bois mais elle n'a jamais vraiment pris son envol, explique Pierre Marcellesi, le président de la comcom de*

l'Alta Rocca. Mais on veut bien adhérer à l'ambition de l'Odarc et jouer le jeu nous aussi. Nous sommes donc totalement derrière eux."

Du côté de l'Odarc, on se veut optimiste et on veut pouvoir compter sur les atouts de la forêt corse et sur sa diversité. *"La filière est en difficulté, on le sait, confie Lionel Mortini, le président de l'Odarc. Mais les ressources sont là et les communes ont tout intérêt à utiliser le bois d'œuvre issu de leurs forêts locales pour approvisionner leurs commandes publiques."*

Car c'est bien là l'idée majeure qui permettra de relancer un secteur en perdition : utiliser le bois dans les projets de construction communaux. *"Très peu de collectivités publiques utilisent le bois à l'heure actuelle. Le taux est inférieur à 1 %, développe Michèle Chirat. Et pourtant, il y aurait à faire. Pour notre part, nous sommes à l'écoute de toutes les bonnes volontés. D'où l'organisation de ces réunions."*

Des projets qui seraient également respectueux de l'environnement puisque le bois, devenu un matériau, représente une faible empreinte carbone qui attire de plus en plus de consommateurs. *"Nous devons saisir cette opportunité pour la valorisation de notre ressource qui permettra l'accompagnement et le développement des acteurs économiques de nos territoires", conclut Michèle Chirat.*

PAUL-MATHIEU SANTUCCI

Les forêts, une ressource importante du territoire

La surface totale des forêts de l'Alta Rocca s'élève à 41 000 hectares dont 6 700 ha territoriales, 5 500 ha communales et 27 500 ha privées.

Sur la totalité, 16 400 ha concernent des pins maritimes, 24 000 ha des feuillus avec une dominante de chêne vert et 5 500 ha de chêne-liège.

Entre 2013 et 2017, l'Alta Rocca a vendu 16 000 m³ de bois dont 2 800 m³ de bois d'industrie et 13 200 m³ de bois d'œuvre.

Sur l'ensemble du territoire de l'Alta Rocca, on ne compte que 5 exploitants forestiers, 1 scieur et constructeur bois, 2 charpentiers menuisiers et 1 seul menuisier.

P.-M. S.